

Siège social : Mairie - 71120 CHANGY - Services techniques : 10, rue de Pretin - 71120 CHAROLLES

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL du 25 février 2020 à CHANGY

Liste des présents			
CC DE LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS			
CC	T.	M Bernard GRISARD	
	S.	M Dominique VAIZAND	
AMANZE	T.	M Philippe PAPERIN	
	S.	M Louis NARBOUX	
BOIS SAINTE MARIE	T.	Mme Véronique DUPUIS	
	S.	Mme Denyse DANJOUX	
COLOMBIER EN BRIONNAIS	T.	M Jacky BARBIER	Présent
	S.	M Jean-Paul MALATIER	
DYO	T.	M Didier NEULAS	t
	S.	M Jérôme DEBARREIX	
GIBLES	T.	M Jean-Pierre BALIGAND	
	S.	M Serge MALATIER	
OUROUX /S LE BOIS STE MARIE	T.	M Claude BODET	Excusé
	S.	M Serge PROST	
SAINT GERMAIN EN BRIONNAIS	T.	M Rémi BARNAUD	
	S.	M Michel SALOMON	
SAINT SYMPHORIEN DES BOIS	T.	M Jean-Pierre DUBOST	
	S.	M Christian DURY	

CC LE GRAND CHAROLAIS			
CC	T.	M Gilles PERRETTE	Présent
	S.	M Noël PALLOT	
BALLORE	T.	M Paul DUMONTET	Présent
	S.	M André BEAUCHAMP	
BARON	T.	M Philippe BALLIGAND	
	S.	M David DUMONTET	
BEAUBERY	T.	M Gérard DUCHET	Donne Pouvoir
	S.	M Gérard AUPOIL	
CHAMPLECY	T.	Mme Martine DESPLANS	Présente
	S.	M Maurice BARRAUD	
CHANGY	T.	M Daniel BERAUD	Présent
	S.	M Olivier DUMONTET	
CHAROLLES	T.	M Jean-Charles BLANCHARD	
	S.	M Sébastien DELORME	
FONTENAY	T.	M Hubert BURTIN	Présent
	S.	M Philippe POTIGNON	
LE ROUSSET-MARIZY	T.	M Vincent DUMOIX	
	S.	M Pierre LAPRAY	
L'HÔPITAL LE MERCIER	T.	M Georges BORDAT	
	S.	M Jean-Marc JACOB	
LUGNY LES CHAROLLES	T.	M Patrick BOUILLON	Présent
	S.	M Rémi-Christophe ROCHAY	
MARCILLY LA GUEURCE	T.	M François FORET	Présent
	S.	M Régis GAUTHERON	
MARTIGNY LE COMTE	T.	M Jean-Pierre GAUTHIER	
	S.	Mme Anne DEGRANGE	Présente
MORNAY	T.	M Christian LAROCHE	
	S.	M Cyrille DUCERF	
NOCHIZE	T.	M Roger DURAND	Présent
	S.	M Daniel PACAUD	
OZOLLES	T.	M Patrice LEGER	
	S.	M Jean-Pierre THEVENET	
POISSON	T.	M Joël GUYOT-DE-CAÏLA	Présent
	S.	M Jean-Paul BRIVET	

M Louis ACCARY, donne pouvoir à M Joël GUYOT-DE-CAÏLA,
M Pierre DURIAU donne pouvoir à M Jean-François PEGUET.

PRIZY	T.	M François JOLY	Présent
	S.	Mme Martine GINET	
SAINT BONNET DE JOUX	T.	M Maurice ROUGELET	
	S.	M Hervé SOUFFLOT	
SAINT JULIEN DE CIVRY	T.	M André TREMEAUD	Présent
	S.	M Jean-Marie JOBARD	
SAINT YAN	T.	M Jean CARON	Présent
	S.	Mme Élisabeth PONSOT	
SUIN	T.	M Jean PIRET	Excusé
	S.	M Sébastien AUBLANC	
VARENNE SAINT GERMAIN	T.	M Xavier BUISSON	Présent
	S.	Mme Béatrice DELAPLANCHE	
VAUDEBARRIER	T.	M Sébastien PALLOT	Présent
	S.	M Philippe DUMOIX	
VENDENESSE LES CHAROLLES	T.	M Pierre DUCERF	Présent
	S.	Mme Françoise BERTHIER	
VERSAUGUES	T.	M Louis ACCARY	Présent
	S.	M Patrick BERLAND	
VIRY	T.	M Jean-Bernard DESCHAMPS	Présent
	S.	M Pierre URCISSIN	
VITRY EN CHAROLLAIS	T.	M Daniel THERVILLE	
	S.	M Paul DESPIERRES	

CC MARCIGNY			
CC	T.	M Lucien DEMEULE	
	S.	M Jean-Claude DUCARRE	
ANZY LE DUC	T.	M Jean-Marc POMMIER	
	S.	M Julien DEDIEU	Présent
MONTCEAUX L'ETOILE	T.	M Georges PROST	Présent
	S.	Mme Colette MAILLET	

CC de SEMUR			
CC	T.	M Pierre DURIAU	Présent
	S.	M André MAMESSIER	
BRIANT	T.	M Alexandre BARBIN	
	S.	M Christophe ROBIN	
OYE	T.	M Bruno DUMONTET	Présent
	S.	Mme Dominique ZANETTO	
SAINT DIDIER EN BRIONNAIS	T.	M Philippe JOUANIN	
	S.	M Thibaut MEHU	
SAINTE FOY	T.	Mme Brigitte BARATHON	
	S.	M Christian BAUMERT	
SARRY	T.	M Frédéric MAMESSIER	
	S.	Mme Anne NEYRAND	
SAINT CHRISTOPE EN BRIONNAIS	T.	M Jean-François PEGUET	Présent
	S.	M Jean MORIN	
VARENNE L'ARCONCE	T.	M Jean-Paul LAMOTTE	Présent
	S.	M Maurice COIFFARD	

CC SAINT MERE BOITIER			
CC	T.	M Eric MARTIN	Présent
	S.	M Thierry THOMAS	
MONTMELARD	T.	Mme Danièle DUFOUR	
	S.	M Jacques CHORIER	
VEROSVRES	T.	M Alain MAZILLE	
	S.	M Robert BONIN	

La séance est ouverte à 20h00.

- **Approbation du compte-rendu de la dernière séance :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Vote du compte administratif, du compte de gestion et affectation de résultat 2019 :**

Le président présente le compte administratif 2019 :

- Dépenses de fonctionnement :	162 045,17 €
- Recettes de fonctionnement :	216 649,02 €
- Dépenses d'investissement :	2 226,00 €
- Recettes d'investissement :	7 258,11 €
Soit un excédent sur l'année 2019 :	59 635,96 €

Compte tenu des reports 2018 :

- Excédent de fonctionnement :	36 338,60 €
- Excédent d'investissement :	13 927,96 €

Soit un résultat de clôture de l'exercice : 109 902,52 €

Le président sort de la salle et laisse la présidence à M Gilles PERRETTE, vice-président, qui soumet au vote le compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres présents adoptent à l'unanimité le compte administratif 2019, tel que présenté ci-dessus.

Le Président reprend la présidence de la séance, et soumet au vote, le compte de gestion, identique au compte administratif, qui est adopté à l'unanimité.

Le président propose d'affecter le résultat au budget primitif 2020 :

- L'excédent de fonctionnement au 002 :	36 338,60 €
- L'excédent d'investissement au 001 :	13 927,96 €

Les membres présents valident à l'unanimité ces affectations de résultat.

- **Fixation de la participation financière des collectivités adhérentes - année 2020**

Le président présente le tableau de contribution des communautés de communes adhérentes pour l'année 2020 :

- CC Le Grand Charolais :	43 814,79 €
- CC de La Clayette Chauffailles en Brionnais :	6 481,58 €
- CC de Semur en Brionnais :	4 729,46 €
- CC de Marcigny :	3 083,40 €
- CC Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais :	3 067,46 €

Soit un total de : 61 176,69 €

Il rappelle que cette contribution est calculée au prorata du nombre d'habitants des communes sur le bassin versant de l'Arconce et que le montant par habitant est toujours de 3,85 €. Il précise qu'en raison d'un excédent de 90 942,45 € qui provient en partie de subventions versées par l'Agence de l'Eau Loire en fin année 2019 et début 2020, il est décidé de rester au même montant de cotisation par habitant du bassin versant qu'en 2019.

Le président soumet au vote des délégués, ces montants tels que ci-dessus, qui adoptent à l'unanimité ces montants et autorise le président à signer les titres de recettes correspondants.

- **Vote du budget primitif 2020**

Le président présente le projet de budget primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour :

- section de fonctionnement : 183 535,29 €
- section d'investissement : 21 186,07 €

Après en avoir délibéré, les membres présents valident à l'unanimité le budget primitif 2019, tel que présenté ci-dessus.

- **Délibération pour bénéficier d'un financement d'actions de gestion dans le cadre de l'application de mesures compensatoires de zones humides**

Le président explique que la société NGS (Sivignon) a construit une carrière à Vendenesse-les-Charolles et que ce projet a conduit à la disparition de milieux humides nécessitant une compensation au titre de la loi sur l'Eau. Cette compensation proposée par NGS doit prévoir la recréation ou la restauration de milieux humides. Le contrat territorial de l'Arconce a prévu la caractérisation de milieux humides avec des propositions de plans de gestion qui ne seront pas réalisés dans le cadre du contrat. C'est pourquoi la société NGS a souhaité passer une convention avec le SMAAA pour financer une partie de la réalisation de ces plans de gestion sur au moins 4,22 ha afin d'honorer son engagement de compenser.

Après en avoir délibéré, les membres présents valident à l'unanimité la proposition de NGS et autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

- **Délibération pour le remplacement de l'agent : technicien de rivière**

Le président explique que le technicien Frédéric Margerin quitte le SMAAA le 31 mars 2020 et qu'il sera nécessaire de recruter rapidement une nouvelle personne.

Après en avoir délibéré, les membres présents autorisent le président à signer tous les documents nécessaires au recrutement.

- **Questions diverses :**

La séance est levée à 21h30.

Dressé le 15 mars 2019,

Le Président, Daniel BERAUD.